L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er MAI 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 1er MAI 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au bureau de prêts, coin des rues Conti et Bourbon, gages forfaits, montres, diamants, bijouterie, etc.

Par A. Marks, Levy & Co., à leur salle d'encan Nos 29 et 33 rue des Magasins—continuation de la grande vente de liquidation, à un crédit libéral.

Des plaques, des instruments de musique, des jumelles et du linge fait service vendus par Placide J. Spear, encanteur aujourd'hui, à midi et demi, au bureau de prêts de Joe Anglade, coin Bourbon et Conti. La vente commencera par le splendide assortiment de montres, bijoux fins, diamants, etc. à 10 heures et demie. Toutes les marchandises offertes seront vendues, sans égard au montant avancé.

Farine, Bacon, &c.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Réunion du Comité Central du parti démocrate.

Depuis l'ajournement de la Législature nous étions en pleine accalmie politique. Les esprits s'étaient tournés vers les affaires. A peine donnait-on un coup d'oeil distrait aux nouvelles de Washington sur l'origine de la présidence de Hayes. L'attention était réservée pour les questions pratiques, les allocations pour notre port et nos rivières, la réouverture de la Monnaie, les bills des levées, etc.

En ce qui concernait la politique locale, nous en étions arrivés à oublier que nous en avions une. Nous avions la satisfaction de nous trouver dans cette situation heureuse d'un peuple qui après bien années de mauvais gouvernement, a le bonheur d'avoir enfin une administration honnête. Si le peuple oublie qu'il a un gouvernement, c'est la meilleure preuve que ce gouvernement est bon puisqu'il ne se fait pas sentir.

Mais la réunion du comité central d'Etat du parti démocrate, vient nous réveiller et nous rappeler aux nécessités de notre situation. Il doit y avoir des élections en novembre prochain, il y aura à nommer un trésorier, des membres du Congrès, une chambre des représentants, une moitié du Sénat et des administrations municipales et paroissiales. Il faut donc, bon gré mal gré, avoir des conventions, des réunions, engager une lutte électorale, rentrer, en un mot, dans la vie politique dont il est si bon de se détacher de temps en temps. Le repos a assez duré' et le journaliste comme le politicien doit reprendre le harnais et se mettre en route pour faire la nouvelle étape.

Depuis l'avènement du gouvernement de Nicholls, c'est la première fois que le comité central du parti démocrate va se réunir. Il trouvera la situation toute différente de celle qui existait à l'époque de sa dernière séance après l'élection de novembre 1876. La victoire remportée par le parti dans cette élection, était contestée par la faction radicale qui, soutenue par le gouvernement fédéral, croyait pouvoir l'escamoter comme l'avait été celle de 1872. Il fallait après la lutte légale par le scrutin, engager une nouvelle lutte quasi-révolutionnaire. Elle s'est terminée aussi heureusement que la première. La cause du peuple de la Louisiane a triomphé, le parti de l'usurpation a dû se soumettre.

La nouvelle campagne électorale dans laquelle nous allons entrer, semble donc se présenter de la façon la plus favorable. Il n'est pas à présumer que le parti républicain ayant perdu son principal levier d'action, la possession du pouvoir, ait quelques chances de l'emporter aux prochaines élections.

La victoire des démocrates-conservateurs sera certainement assurée si ceux-ci restent unis comme ils l'ont été tant que les radicaux ont eu le pouvoir. La seule chose que nous ayons à craindre est donc une division dans nos rangs, division que sauraient mettre à profit les astucieux meneurs qui ont déjà réussi à nous tenir pendant huit ans sous leur joug ruineux et oppressif.

Une division serait funeste et il est déjà regrettable que nous ayons à exprimer une appréhension à ce sujet, mais il s'est produit dans les sessions de 1875 des symptômes qui indiquent un désaccord sur certaines questions dans les rangs du parti démocrate et il est de notre devoir de signaler le danger au comité.

Il est un devoir qui s'impose à tous les bons citoyens qui sont membres de ce comité, c'est de faire en sorte de maintenir compacte l'organisation de nos forces et d'adopter une politique qui nous rallie les électeurs honnêtes et éclairés du parti républicain.

On ne peut faire qu'il n'existe pas dans un grand parti des divergences de vues, mais on peut avec un sage esprit de conciliation, empêcher qu'elles ne soient une cause de discorde. Le comité central ayant la première initiative en ce qui concerne la campagne, doit s'abstenir de rien faire qui soulève les susceptibilités ou éveille les jalousies et il doit, au contraire, ouvrir la voie aux concessions dans l'intérêt de l'union.

Son action officielle se bornera peut-être simplement à la convocation des assemblées primaires pour l'élection des délégués aux conventions chargées de faire les nominations; mais en dehors des actes officiels il y aura des conversations et des échanges de vues qui pourront avoir une influence utile sur la marche de la campagne.

Nous faisons donc appel à tous les membres du comité pour qu'ils s'efforcent de faire prévaloir l'esprit de concorde en vue de maintenir le grand parti démocrate conservateur uni contre l'ennemi commun.

Dans l'intérêt de l'Etat il est à désirer que la prochaine législature soit mieux composée que la dernière et soit surtout débarrassée des éléments impurs et corrompus qui proviennent du régime radical. Ce résultat ne doit pas être compromis par des dissensions dans les rangs de notre parti.

LA LOI DU MOFFETT REGISTER.—Pour répondre au désir de plusieurs de nos lecteurs, nous publierons demain la traduction du "Moffett Register Bill," au lieu de la publier d'après son numéro d'ordre qui est le dernier.

LICENSES DE VILLE POUR 1878.—Voir l'annonce de l'administrateur des finances.

ECOLE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE—Les exercices de fin d'année de l'Ecole de droit doivent avoir lieu samedi prochain, 4 mai à midi, à la salle des Odd Fellows. Le président de l'Université, l'Hon. Randell Hunt, conférera le grade de bachelier en droit à un certain nombre d'étudiants. Il y aura discours, musique, &c.

Le public est invité à assister aux cérémonies de la part des étudiants.

Le général Grant est attendu à Paris dans les premiers jours du mois prochain, où il vient assister à l'ouverture de l'Exposition universelle.

En raison des difficultés qui lui ont été suscitées depuis un mois, la *Commune affranchie* annonce qu'elle se voit obligée de suspendre sa publication à partir de demain. En revanche, les *Droits de l'Homme*, suspendus en 1877, reparaîtront à la date du 14 avril.

DÉPART DE M. CHOTTEAU.—M. Léon Chotteau, délégué du comité français, est parti hier soir à six heures par le chemin de fer Jackson, pour Cincinnati où il doit parler devant la Chambre de Commerce. De là il se rendra à St-Louis puis à Chicago et de cette ville il partira pour San-Francisco. M. Chotteau doit être de retour à New York vers la fin de mai. L'infatigable voyageur ne repartira pour France qu'en juin après avoir accompli l'objet de sa mission, l'envoi d'un comité du commerce américain à Paris. M. Chotteau nous a fait espérer que nous aurions le plaisir de le revoir l'hiver prochain.

GRANDE MATINÉE DE CHARITÉ A L'OPÉRA—Le succès obtenu par les enfants qui ont participé à la fête donnée à l'Opéra par le Club du Bonquet musical, leur a inspiré une louable ambition. Ils veulent, eux aussi, offrir leur fête de charité, et nous annonçons aujourd'hui qu'ils donneront DIMANCHE PROCHAIN, à l'Opéra, une grande matinée au profit des pauvres.

La fête se composera de quatre tableaux nouveaux dont l'un sera l'apothéose de Marguerite dans *Faust*, de la danse du May Pole, qui a obtenu tant de succès, de la chanson de Mme Angot avec choeur, et enfin d'une fête villageoise. Les enfants feront ainsi exclusivement les frais de tout le programme. Il y aura au foyer des tables de rafraîchissements au même bon marché qu'à la dernière fête, 5 et 10 cents. La matinée commencera à midi. Le prix d'entrée sera de 50 cents. Les troisièmes seront ouvertes au public à 25 cents.

CONCERT OFFERT A MADEMOISELLE BOULIGNY—Le concert offert à mademoiselle Corinne Bouligny par ses admirateurs, s'organise sous les auspices d'un comité nombreux dont nous publions la composition. Notre public musical voudra, nous en sommes convaincu, donner encore une marque d'intérêt à la jeune chanteuse louisianaise avant son départ pour l'Europe. Ce sera, sans doute, la dernière occasion que nous aurons de l'entendre d'ici à quelques années; chacun voudra donc la mettre à profit. Le concert aura lieu lundi prochain à l'Opéra. Le concours de Mme Samuel, de MM. Curant et Cartier et de plusieurs artistes et amateurs distingués est sûr à Mlle Bouligny. Le prix des billets est d'une piastre et on pourra se procurer des sièges réservés sans augmentation de prix au contrôle de l'Opéra le 5 et le 6 de 10 à 4 heures.

CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ.—On verra par les annonces insérées dans nos colonnes que M. U. Marinoni, chef de l'importante maison d'importation établie rue Decatur No. 69, se retirant des affaires, sollicite en faveur de ses successeurs, MM. Bassetti et A. Xiques, la continuation du patronage qui a été accordé à sa maison. Mr U. Bassetti, importateur, rue Peters No. 70 et 72, a formé avec M. A. Xiques, qui était attaché à la maison Marinoni, une société sous la raison sociale Bassetti et Xiques, et la nouvelle maison sera établie rue Decatur No. 69 et y continuera les affaires des deux maisons U. Marinoni et U. Bassetti. Les deux membres de la nouvelle société sont bien connus par leur énergie et leur esprit d'entreprise. Tous deux sont jeunes et actifs et ayant déjà l'expérience des affaires d'importation, ils conserveront certainement la confiance qu'une clientèle étendue accordait à l'estimable négociant auquel ils succèdent.

SOURCES DE BLADON.—La saison d'eaux doit commencer le 1er mai, c'est-à-dire à partir d'aujourd'hui, à la délicieuse résidence d'été qu'on appelle les sources de Bladon. On sait que ces sources, par leurs propriétés curatives, ont mérité le surnom de Vichy américain. Leurs effets bienfaisants dans les affections du foie et des reins, les rhumatismes et les maladies du sexe, féminin ont été éprouvés par des milliers de personnes. Les de Bladon est, d'ailleurs, pur et vivifiant. Prétablissement étant situé sur un plateau élevé dans un pays boisé, salubre. Beaucoup de visiteurs s'y rendent simplement pour leur agrément. Les sources est entourée de beaux arbres qui donnent de l'ombrage à tous les moments de la journée et il y a dans le voisinage des bois qui offrent de charmantes promenades.

On se rend à Bladon par le chemin de fer jusqu'à Mobile et de là par des bateaux à vapeur qui partent de cette ville les mardis et les samedis.

Le prix du passage pour l'aller et le retour est de $17. On paie pour la pension avec l'usage des eaux de la source $40 par mois ou $12 50 par semaine.

On peut obtenir des informations détaillées en s'adressant à MM. J. Conner & Co., Bladon Springs, Choctaw Co. Alabama, ou à leur agent à la Nouvelle-Orléans, M. J. L. Lyons, coin Camp et Gravier. Cyrus des messieurs Conner est en ce moment à ville.

VINS, LIQUEURS, CONSERVES, &C.—La maison Bassetti et Xiqués, 69 rue Decatur, a en magasin ou doit recevoir de Bordeaux par le navire Alphonse et Marie, un fort assortiment de vins rouges, de liqueurs, de conserves, d'huile, d'eau de fleur d'oranger, d'eau de Vichy et cent caisses et paniers du célèbre vin de l'champagne de Moët et Chandon. Nous appelons l'attention du commerce sur la liste curieuse dans l'annonce de cette maison.

LOUISIANE.

Le *Courrier des Opelousas* nous apprend que Mr Louis McLain a l'intention d'établir un chemin de fer entre la ville d'Opelousas et Washington. On croit qu'il a les moyens de mener le projet à bonne fin. Il ne demande que le droit de passage aux propriétaires des terres que doit traverser la voie, le droit d'entrée et certaines facilités aux deux corporations. Il ne parle ni de souscription ou d'emprunt et se propose d'achever les travaux avant la fin de l'année.

Le conseil d'Opelousas a donné l'autorisation que Mr McLain attendait de lui.

Nous lisons, dans le *Méridional* d'Abbeville, du 27 avril:

Comme les grenouilles, nous demandons la pluie depuis une dizaine de jours, le vent du sud, précurseur de l'orage nous donnait de l'espoir. Temps partiellement couvert, quelques grains par intervales. Mardi dernier, nous avons eu une légère averse, pas assez cependant, car la terre est sèche et dure. Les travaux des champs s'en ressentent. La plante souffre, et pour comble de malheur, le vent du nord souffle depuis deux jours. Temps sec et froid retarde la plante. Les marais sont tout à sec et on commence à se plaindre.

Notre confrère ajoute les planteurs à élever plus de cochons, de moutons et de volailles.

Le *Lafayette Advertiser*, (publié à Vermilionville) du 27 avril:

La sécheresse continue et la végétation en souffre. Il semblait que mardi dernier, nous devions recevoir une grande et bonne pluie, mais elle s'est envolée par la violence du vent et nous n'avons reçu qu'une bien faible arrosée, tout au plus assez pour abattre la poussière de nos routes.

—Nous lisons dans le *Méridional* du 20 courant, qu'il est question à Abbeville de construire un steamboat convenable à la navigation du Vermilion, faisant les voyages directement entre la bayou et la Nouvelle-Orléans. Cette mesure si elle était mise à exécution serait accueillie par notre population avec plaisir, et une telle voie serait certainement encouragée par nos planteurs et nos marchands, car réellement au taux où est le prix du fret par la voie actuelle c'est très désavantageux et suscite bien des plaintes et des murmures. Nous espérons donc que ce projet sera une réalité sous peu.

Le *Bulletin* de Marksville, du 27 avril, dit que les récoltes s'annoncent très bien dans la paroisse Avoyelles. Les planteurs sont enchantés de la perspective.

Une pluie torrentielle est tombée, le mardi, durant trois heures consécutives. Les petites plantes des champs et des jardins ont été couchées et les semences sont à la surface.

La cause de la tempérance fait de grands progrès dans la paroisse.

Les habitants de la paroisse s'occupent activement de leur riz. Le *Bulletin* regrette, vu la qualité supérieure du produit, que la culture n'ait pas lieu sur une plus grande échelle.

FRANCE.

Nous trouvons exposées dans le *Moniteur universel* les raisons, d'un caractère intime qui avaient amené M. Dufaure à conserver presque malgré lui les hautes fonctions dont il est chargé, raisons qu'on avait cru devoir passer sous silence pour des motifs de simple convenance:

Aussitôt après le décès, ayant appris que le président de la République avait quitté l'Elysée pour visiter certains forts, quelques instants avant l'arrivée de la personne chargée de lui annoncer la triste nouvelle, M. le garde des sceaux adressa à M. Bardoux une dépêche télégraphique le priant de revenir immédiatement à Paris, afin de prendre l'intérim du ministère de la justice, en attendant que le maréchal eût choisi un nouveau président du conseil.

Chargés de l'expédition de cette dépêche, les deux fils de M. Dufaure se concertèrent et furent l'un et l'autre d'avis que si, avant la mort de leur mère, ils avaient souvent désiré que M. Dufaure se retirât du ministère, ils désiraient au contraire, maintenant, qu'il pût conserver ses lourdes fonctions, regardant le travail qu'elles lui imposent comme une diversion nécessaire à sa grande douleur.

Lorsque, dans l'après-midi, le Maréchal de Mac-Mahon, informé des dispositions de M. Dufaure, se rendit à son domicile, avant d'arriver auprès du garde des sceaux, il eut avec ses deux fils un entretien au cours duquel ceux-ci déclarèrent de nouveau qu'ils regardaient comme très malheureux que leur père ne revînt pas sur sa détermination.

La douleur, dirent-ils, l'abattrait, tandis qu'absorbé par les occupations multiples et pressantes résultant de ses fonctions, il se laissera moins accabler par le coup qui l'atteint.

Enfin, pendant l'entrevue du maréchal avec M. Dufaure, les fils de ce dernier se joignirent au chef de l'Etat pour le décider à rester à son poste, et rappelèrent à leur père que, le 14 décembre, il n'avait accepté la formation et la présidence du cabinet que sur les conseils que lui avait donnés Mme Dufaure, en les appuyant de considérations du patriotisme le plus élevé.

Le même journal nous apprend que le travail que la *Revue financière* publiera dans son numéro du 15 avril, sous ce titre: *Les Alliances de la France en 1870*, émane de la plume d'un homme d'Etat qui a joué dans ces événements un rôle considérable, nous pourrons dire le rôle capital.

Il est signé *Memor*; c'est une réponse autorisée à l'article publié sur le même sujet dans la *Revue des Deux-Mondes* par le prince Napoléon.

La *Patrie* dit à ce sujet:

Nous croyons savoir que dans le lorrange de M. Gambetta on s'est fort occupé, ces temps derniers, de la retraite plus ou moins prochaine de M. Dufaure.

Le projet du garde des sceaux n'est pas définitivement abandonné, comme on l'a dit, mais simplement ajourné après l'Exposition universelle.

M. Dufaure, tout en consentant à garder provisoirement son poste, a cependant nettement déclaré au maréchal que son âge et sa santé l'obligeaient à songer au repos.

Or, les amis de M. Gambetta, qui sont dans le secret du maître ne songent nullement à M. de Marcère pour la succession de M. Dufaure. Leur candidat, ils le déclarent hautement, n'est autre que M. de Freycinet, ministre des travaux public, *l'alter ego* de M. Gambetta.

Il reste à savoir si le maréchal, quel que soit son désir de concession et de conciliation, ira jusque-là?

On lit dans l'*Etendard*:

"La retraite,—qui paraît aujourd'hui certain,—du général Borel, ouvre la porte à plusieurs combinaisons qui sont très discutées en ce moment dans les sphères républicaines.

"Celle qui a le plus de chances d'aboutir consisterait dans la nomination de M. de Freycinet, ministre des travaux publics, au ministère de la guerre. Le général Billot serait alors appelé au nouveau ministère en qualité de sous-secrétaire d'Etat.

"Cette idée n'est point nouvelle, dit-on, et elle ne serait point une d'un mauvais oeil d'un certain côté du Parlement. On en causerait, en effet, qu'au moment de la fameuse discussion des marches. M. d'Audiffret-Pasquier se montra très partisan de la séparation de l'élément civil au ministère de la guerre."

On écrit à l'*Economiste français*:

Lille, 11 avril 1878.

Rien encore à signaler dans la situation générale de l'industrie sidérurgique. Les métallurgistes cherchent à donner au cours de 160 francs pour les fers marchands une valeur plus effective. Les charbonnages cherchent les moyens de limiter leur production.

En toiles, il est venu de Paris un certain nombre de commissions pour la fabriques. Les matières brutes, la marchandise se fait rare. Les étoupes de peignage russe sont demandées à livrer. Les fils sont presque délaissés; les prix sont faibles. Ceux de juin obtiennent un meilleur écoulement, mais sans amélioration dans les cours.

Le marché aux blés mercredi était fort mal approvisionné. Le détail n'en a pas été plus actif. Les cours sont sans changement.

Rouen, 11 avril 1878.

Les filateurs ne trouvent guère d'écoulement pour leurs cotons et garnissent leurs magasins.

Le calicot est peu demandé. La rouennerie se place difficilement, malgré quelque commissions venues du dehors. La belle cretonne est en baisse sensible. Le mouchoir et l'indienne sont très peu demandés. Les étrangers ont été assez rares et le commerce des tissus s'en est ressenti.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin Météorologique.—On nous annonce pour aujourd'hui: baisse barométrique, temps plus chaud, partiellement couvert.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.—HOTEL ST-CHARLES—L R Taylor, New York; Geo W Perry, Boston; Jno R Turrentine, Wilmington, N C; G Rice, Cincinnati, Ohio; P J McPhillips, New York; Wm O'Brien, River; M A Dees, Scranton, Miss; G W Thorn, New York; J Todd, Ste-Marie; Dr H J Sanders, do; J G Parkerson, do; L D Vinson, do; Wm G Saxon, do; R Stout, do; P E Cox, Lee; Rev W D Christian, Houma; J N Pharr, Morgan City; Dr Philips, Texas; Chas T Stanton Jr, de la côte.

CITY HOTEL.—D. Caffery, Franklin; Wm J Harrison, Pittsburgh, Pac; C N Hall, Wis; L M Pugh et femme, Ala; C P Brown, Raleigh, N C; J C Clarke, McComb City; L W Burns, ville; J A Williams, Str Ashland; E S Caverly, Atlanta, Geo; A R Logan, do; J S Young, Houma, Lou; P B Lawson, Monroe, Lou; J H Robertson, Dallas, Tex; J W Fain, Hot Springs, Miss; Miss Nellie Watt, Franklin; J A Freeman, Kansas; W H Howns et femme, Riviere; J E Brown, Williamsport, Lou; R H Allen, Lafourche; W W Pugh, do; Mme D Pugh, do; Miss G Pugh, do; Miss F Haven, New York.

Académie de Musique.—Aujourd'hui, en matinée, "The Old Curiosity Shop" et le soir, le "Grasshopper", miss Katie Putnam jouant dans les deux pièces.

La saison théâtrale va finir, car nous allons entrer dans celle où l'on prend la clé des champs pour changer d'air. Déjà beaucoup de gens sont partis pour le Nord et beaucoup se disposent à partir pour les villes d'eaux. Que les amateurs du répertoire de l'Académie de Musique se hâtent donc d'aller voir représenter les dernières pièces! La semaine prochaine la théâtre ne sera plus ouvert que pour quelques bénéfices d'artistes, après quoi les portes en seront fermées pour cinq mois.

Régattes au bayou St-Jean.—Le club de canotage "Louisiana" doit donner aujourd'hui, 1er mai, à 4 heures, au bayou St-Jean, des régattes qui promettent d'être très intéressantes. Il y aura d'abord une régatte en pirogues, course d'un mille, il y a 9 concurrents inscrits; puis une course d'un mille pour "single scull wherries," il y a deux couples de concurrents et une belle aura lieu entre les deux vainqueurs. A cinq heures il y aura une troisième régatte, course d'un mille et demi, entre yoles à 4 avirons, enfin à 5 heures et demie il y aura une quatrième régatte aussi pour yoles à 4 avirons.

Régattes au Nouveau Lac.—Le club de John Deere nous prépare régatte pour demain. La Colonel Mapes, qui a remporté les agrès au remorquement pour l'invitation qu'il nous a transmise.

Le big suit.—A continué hier, toute la journée et une partie de la soirée. Les avocats de la demande ont offert des preuves relativement à des Bons X, pour la somme de $612,000, dont l'émission et la vente, par l'agent fiscal, avait été ordonnée, par la ville; mais, que la Banque a refusé de négocier. Ces Bons ont été remis par l'agent fiscal et ont, plus tard, été détruits par les autorités municipales. La demande a pour objet d'établir que la Banque devait également s'opposer à l'émission et à la négociation des Bons X, pour le paiement de la dette de la police métropolitaine; parce que, ni le conseil de ville, ni les officiers spécialement désignés dans la loi, précédemment, n'avaient le pouvoir d'ordonner une application illégale des obligations municipales, pour le paiement de ce qui, n'était pas une dette. A cela, la Banque répond que la loi lui *dépendait d'émettre* les $612,000 de Bons, appartenant aux fonds McDonogh et Fink, mais *lui ordonnait* d'appliquer les $805,000 de Bons, de la façon dont les officiers municipaux, spécialement désignés, l'indiqueraient dans un *Etat*, par eux préparé, et qu'elle ne pouvait s'en abstenir sans s'exposer à de graves conséquences.

La demande ayant clos ses preuves, la défense a commencé à offrir ses témoins, Mr Layton, le vénérable président de la Banque du Sud, a été le premier témoin entendu. Il a prouvé que la ville a adopté une ordonnance plaçant $805,000 de Bons à l'ordre des comités de finance; que le comité de finance, a passé une résolution, ordonnant à l'agent fiscal de livrer des Bons, *pour actif*, au Trésorier de l'Etat, pour la dette de la police métropolitaine; que les officiers désignés par la loi, ont préparé l'état voulu et ont ordonné à l'agent fiscal d'appliquer des Bons pour $805,000, au paiement de la dette de la police pour l'année expirant le 30 septembre 1869; que les mêmes officiers ont tous approuvé le bill de Mr Dubuclet pour ce montant; que Mr Dubuclet a donné reçu pour des Bons pour cette somme *en soir* en paiement de la dette due, pour autant, à la police; que la Banque a ensuite remis ses comptes au Conseil de ville, aux officiers spécialement désignés par la loi, pour les recevoir, examiner, rejeter ou approuver; que ces comptes ont été visés, *trouvés corrects* et *approuvés*; qu'ils ont été publiés dans les procédures du conseil municipal; que la ville, pourtant vie plus tard, par le Board de Police, pour l'assessement de $805,000, a, elle même plaidé, par réponse judiciaire, assermentée par maire, qu'elle avait éteint cette réclamation, en livrant au trésorier de l'Etat qui représentait la police, des Bons pour cette somme, *au pair* et qu'elle a été déchargée de toutes responsabilités et que, peu lui importe, ce que sont devenus plus tard, les Bons ainsi donnés par elle, en règlement de la dette. Il a de plus été prouvé, que la ville a prélevé des taxes pour payer les intérêts sur ces Bons, les a payés, qu'elle a converti, pour une grande somme, de ces Bons en Bons à prime, qu'elle en a racheté pour une somme assez importance et qu'il en reste au dehors, environ $300,000.

Lorsque l'avocat de la Banque offrit en preuves toutes les pièces justificatrices de l'application des Bons, l'avocat de ville adjoint s'est opposé à leur admission, demandant preuve des dates et des signatures. Il va sans dire, qu'il était impossible, à la Cour, avec la meilleure volonté possible d'être agréable à la ville, de soutenir un plein cette objection. Elle a cependant exigé la preuve des dates et quelques explications sur les signatures, parce qu'elles avaient été étonnées avec des encres de différentes nuances.

La Banque a de plus prouvé qu'elle avait transmis toutes ses balances d'argent, tous les Bons non émis et toutes les valeurs entre ses mains, au crédit de la ville, à la Banque des Citoyens, successeur, comme agent fiscal, suivant ordonnance municipale.

Mr Layton devait terminer son témoignage hier soir. L'affaire doit continuer ce matin. Le jury spécial, présidé par Mr Aldige qui a déjà eu l'occasion de scruter habilement jusque dans leurs plis et replis, des comptes vérux de fonctionnaires d'Etat,—paraît suivre cette affaire avec intelligence et intérêt.

Mortalité.—Il y a eu à la Nouvelle-Orléans, 116 décès, dont 75 de blancs et 41 gens de couleur, pendant la semaine qui a expiré dimanche dernier, 28 avril. Voici d'après les relevés du Bureau de Santé, les maladies qui ont occasionné la mortalité:

Variole ou picote, 4; fièvres paludéennes, 6; choléra infantum, 3; diphthérie, 1; consomption ou phthisie, 10; tuberculose, 4; méningite, 3; pneumonie, 7; mal de brigth, 8; morts-nés, 6; entérite, 4.

Conversion.—La liquidation des obligations de l'Etat continue. On ignore même quand elle finira et chaque semaine la dette capitalisée s'accroît de sommes assez rondes. Ainsi, dans une dernière séance, le bureau de liquidation a référé à l'auditeur pour examen et computation d'intérêts $74,820 de bons de l'association des planteurs de la Louisiane, avec les certificats nécessaires de cette association.

M. E. J. Forstall's Sons ont fait référer $6772 56 des mêmes bons qui ont été examinés.

M. LeSassier, de LeSassier & Binder, qui était présent, a retiré pour $11,600 de bons de cette même association qu'il ne veut plus convertir. Tous les membres du Bureau ont accepté cette nouvelle détermination.

MM. E. J. Forstall's Sons ont présenté les bons suivants qui ont été convertis: quatre bons et coupons de la loi 115 de 1867, $4000; trois bons et coupons, loi 32 de 1870, 1,619 99; douze certificats $177 94.

Une demande de MM Fazende et Seixas, pour convertir quinze bons de $1000 chacun, du chemin de fer du Jackson et sept bons de $1000 chacun, avec le décret final de la Cinquième Cour de District les déclarant obligations valides de l'Etat, est référée à l'avocat général.

MM. Fazende et Seixas ont présenté douze certificats s'élevant à $6004 qui ont été convertis.

Arrestation.—Gibson étant mort mardi matin, on pensait qu'on le transportait à l'hôpital, son corps a été déposé à la station centrale, et J. R. Lawless accusé de l'avoir tué a été arrêté hier matin rue du Canal par les officiers Patterson, Toute, Pennuel et le sergent Dorevillier. Les mêmes officiers ont arrêté Wm. Vanhill, C. W. Hubard et T. C. Butler, témoins ou complices de l'acte. Gibson et Lawless étaient tous deux pilotes sur le bateau Fanchon, le premier ayant appris à l'autre les affaires sur le fleuve.

Une enquête, commencée par le coroner Roche, n'a rien révélé de plus qu'on ne savait déjà. Gibson et Lawless jouaient aux cartes et se sont querellés; ce qui a amené un conflit pendant lequel Lawless a donné à Gibson un coup de couteau dont il est mort.

Vente de liqueurs.—La Cour Suprême, dans l'affaire de l'Etat contre David Sica, dont nous avons déjà parlé, a rendu la décision suivante qui intéresse les grocers et les marchands de liqueurs.

Cette action a été intentée devant la cour de paroisse des Avoyelles, pour recouvrer du défendeur la somme de $312 pour les raisons suivantes:

1. Que depuis le 1er janvier 1877, jusqu'au moment où cette action a été intentée en juillet dernier, le défendeur a vendu ou livré, comme grocer ou marchand détaillant, de la liqueur distillée, en moindre quantité qu'un gallon et qu'en ce cas il doit à l'Etat une licence de $85.

2. Que pour avoir négligé de se procurer et d'exhiber la dite licence, il est passible d'une amende qui, y compris les droits de l'avocat de district, s'élève à $150.

Cette action a été intentée au nom de l'Etat et il a été interdit au défendeur de faire des affaires comme grocer détaillant avant le payement de la licence, de l'amende et des pénalités de lui exigées.

Le défendeur a été obligé de prendre une licence de $85, comme maître de café, en addition à celle de $15, qu'il a payée comme grocer détaillant.

Il n'a pas vendu par verre, mais en quantité inférieure à un gallon; et cela il avait le droit de le faire sous la licence qu'il a payée.

La loi, sur ce point, n'est pas aussi claire qu'elle aurait pu l'être; mais elle contient une clause qui, d'elle-même est suffisante pour débouter la demande.

Cette clause porte: "que toutes les grocers détaillants, vendant par verre, payeront en addition à leur licence de grocers, celle qui est requise des maîtres de café."

Ces expressions ne laissent aucun doute que les grocers sans de qui cette licence pourrait être exigée en vertu de la loi invoquée par l'avocat de district, sont ceux qui vendent au verre et non ceux qui, comme le défendeur, vendent par portion de gallon, à consommer en dehors du magasin.

Jugement infirmé et en faveur du demandeur.

Toujours affaires de quarantaine.—Par accommodement réciproque entre le président du Bureau de Santé et les Compagnies de remorqueurs, ces bateaux seront divisés en deux classes, l'une venant de la mer et s'arrêtant à la quarantaine et l'autre venant de la quarantaine ici.

Voir la suite à la 4me page.

RHUMES, RHUMES, RHUMES.

Ne manquez pas de vous procurer le sirop composé connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des douleurs, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

—2—

Une bonne suggestion—Dans notre capitale où climat, avec tous ses changements soudains de température—la pluie, le vent et le soleil se faisant sentir dans le même jour—il n'est pas étonnant que nos enfants et nos parents nous soient enlevés si fréquemment par des rhumes négligés, la moitié des décès résultant de cette cause. Une bouteille du sirop allemand de Boschee, que vous devez avoir toujours chez vous pour un usage sans délai, empêchera de sérieuses maladies, vous épargnera un gros compte de médecin et vous fera échapper à la mort. Tousse en quatre, donne confiance. Dans les cas de consomption, d'hémorragie, de pneumonie, de toux légère, de croup, ou dans toute affection du poulmon ou du poumon, le succès du sirop allemand est absolument prodigieux, comme votre pharmacien vous le dira. Il se vend naturellement dans chaque ville et village de ce continent. Bouteilles pour usual, 10 cents: taille régulière 75 cents.

Marié à la Cathédrale St-Louis, jeudi, 25 avril 1878, par Sa Grace Monseigneur R. J. Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, M. AUGUSTIN TÊTE à Mlle VIRGINIE NIKETTE MERCIER, tous deux de cette ville.

Décédé le 30 avril, à l'âge de 60 ans, NICOLAS JACQUES, natif de Corcheville, département de la Meurthe. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Clouture, vis-à-vis Kaffen.

De la part de la famille.

SERVICE FUNEBRES.

Une messe funèbre sera dite pour le repos de l'âme de PIERRE GENDRE, à l'église de St-Stephen au coin de la rue Camp et de l'Avenue Napoléon. Sixième District, vendredi matin à 8 heures. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 1er mai—2f

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ..... Rue de Chartres 17

NOUS recevons, en ce moment, de fortes additions à notre stock. Nos prix seront tout aussi bas que ceux de l'an dernier.

TAPIS VELOURS A KIDDERMINSTER, Wilton.
TAPIS INGRAINS, VICTORIA, CHAINES.
TOILES CIRÉES.
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Rodes pour rideaux.
RIDEAUX DENTELLE ET DENTELLE BOTTINGHAM, Garnitures, &c.

A. BRESGOURAU & SON.

6 fév—3m PP

Club Dramatique Louisianais.—Nouvelle-Orléans, 1er mai 1878.—SEANCE REGULIERE ET MENSUELLE MERCREDI SOIR 1er mai à 7 3/4 précises, au local du Club No 61 rue Royale (entre Bienville et Conti.) Par ordre de

A. L. TISSOT Président.
JULES BARJAC Secrétaire C. D. L.
1er mai—1f

AVIS SPECIAL.—L'assemblée mensuelle régulière de la Société des cultivateurs de la canne à sucre de la Louisiane aura lieu, aux bureaux du Crescent City Oil Co. No 126 de la rue de la Commune, JEUDI, 2 du courant, à deux heures et demie du soir.

Une étude sur l'application du système de location à l'industrie sucrière sera lue à l'assemblée.

JAMES F GIFFEN,
Secrétaire.
1er mai—2f

MOFFETT REGISTER
Société des Marchands de Liqueurs.

Avis est donné aux membres de cette Société, d'assister à une assemblée qui aura lieu au COLISEUM HALL No 51 de la rue Bienville, CE SOIR, mercredi, à 7 heures.

Toutes les marchands de liqueurs et toutes ceux qui aiment le Moffett Register, ou lui des liqueurs, personnellement intéressés, sont cordialement invités à se trouver au meeting.

Le comité de trente chargé solliciteurs est prié de rester une listes sans retard.

Des affaires de la plus haute importance seront soumises à l'assemblée.

Par ordre du Président,

J. FOCHELL,
Secrétaire pro tem.
1er mai—2f

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nlle Orléans. Les Messieurs les officiers et membres de cette Association sont priés d'assister à la réunion générale trimestrielle qui aura lieu le JEUDI, 2 mai 1878, au local habituel, enseigne Dryades et Poydras, à 7 heures P. M. précises.

La plus grande ponctualité est requise, sous peine d'amende.

Par ordre du Président,

D. POCHELL,
Secrétaire pro tem.
30 avr—3f

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company. No 90 rue Decatur.—Nouvelle-Orléans, 26 avril 1878.—La Grande Assemblée d'actionnaires des Bons Hypothécaires de cette compagnie, aura lieu à ce bureau, le MERCREDI 1er Mai à midi. Les porteurs de Bons sont invités à être présents.

J. M. AUGUSTIN,
Secrétaire.
27 avril—4 f

THÉATRE DE L'OPÉRA.
Lundi soir, 6 mai 1878.
Grand Concert offert à
MLLE CORINNE BOULIGNY.

Par les citoyens de la Nouvelle-Orléans, avec le concours de Mme Samuel, Mde Marguerite Riker, de MM. Curant et Cartier et d'autres artistes et amateurs distingués de cette ville, sous les auspices de:

Col Sam Flower, Col W. M. Owen,
Gov D. B. Penn, Major T. L. Macon,
Major G. W. Carey, M. S. P. Chambers,
M. Albert Baldwin, M. G. W. Nott,
M. D. A. Chaffraix, M. A. Hirsch,
M Jas Bouldin, M. V. Abeln,
Col. W. T. Wendz, M Jas L. Ellis,
Genl W. J. Behan, M Jno G. Gaines,
Capt W. I. Hodgson, M. M. W. Greene,
M J. R. Ogleby, M Emile Bayon,
M W. R. Barstow, M. F. A. Lelong,
M. T. J. Irvine, M. P. Buchanan.

BILLETS, UNE PIASTRE.

On pourra se procurer des sièges réservés, sans augmentation de prix, au contrôle de l'Opéra le 5 et le 6 courant de 10 he